



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Le Cabinet

Cayenne, le samedi 24 octobre 2015

Bureau de la
communication
interministérielle

N° 24-10/15 /Cab/Com

Communiqué

Feux de végétation : alerte noire sur le littoral.

Les zones « savane » de **Awala Yalimapo à l'île de Cayenne** sont classées en risque maximal de feu à compter de maintenant et ce jusqu'au début de la soirée de demain dimanche.

En effet, des rafales de vent pouvant atteindre les 40 km/h sont attendues avec une température se maintenant à 33 ° en journée et un risque de précipitations peu élevé.

Les services de gendarmerie et les militaires des forces armées en Guyane restent attentifs au moindre signe de départ de feu et effectuent des patrouilles régulières sur l'ensemble des secteurs précités. Toutes les casernes du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) ont renforcées leurs effectifs pour intervenir dans les meilleurs délais.

Le bilan de la journée d'hier s'élève à 22 feux et près de 16 hectares brûlés.

Monsieur le préfet de la région Guyane en appelle au civisme de la population et rappelle qu'il est strictement interdit d'allumer volontairement des feux, sous peine de poursuites, qui risqueraient d'aggraver une situation déjà rendue délicate par des conditions météorologiques défavorables.



Photo d'archives-octobre 2014